

04/01/2013



Nations Unies

Conseil de sécurité

SC/10877

AFR/2501

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

DÉCLARATION À LA PRESSE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

On trouvera ci-après le texte de la déclaration à la presse faite aujourd’hui par le Président du Conseil de sécurité pour le mois de janvier, M. Masood Khan (Pakistan):

Le 3 janvier 2013, les membres du Conseil de sécurité ont entendu un exposé de M. Jeffrey D. Feltman, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, sur la situation en République centrafricaine.

Les membres du Conseil ont exprimé leur préoccupation face à la progression réalisée par la coalition « Seleka » vers Bangui depuis la dernière déclaration à la presse du Conseil en date du 27 décembre, ont à nouveau adressé un appel urgent à la coalition « Seleka » afin qu’elle mette un terme à son offensive militaire et ont souligné que la situation actuelle en République centrafricaine ne pouvait trouver une solution militaire. Ils ont à nouveau invité toutes les parties à rechercher une solution pacifique en participant de manière constructive, sans conditions préalables et de bonne foi aux négociations qui devraient se tenir à Libreville, à partir du 8 janvier, sous les auspices de la Communauté économique des États de l’Afrique centrale (CEEAC). Les membres du Conseil ont exhorté toutes les parties à respecter la Constitution et encouragé le Gouvernement, les groupes armés, l’opposition politique et les autres parties intéressées en République centrafricaine à participer au dialogue et à saisir cette occasion pour négocier une solution politique globale aux problèmes de longue date du pays, en respectant l’Accord de paix global de Libreville.

À cet égard, les membres du Conseil ont rappelé le soutien qu’ils apportaient à l’action de la CEEAC et aux initiatives prises par les pays de la région pour trouver une solution à la crise. Ils ont salué la mission effectuée par le Président de l’Union africaine en République centrafricaine et l’appui de la Présidente de la Commission de l’Union africaine aux mesures prises par les pays de la région. Ils ont également exprimé leur soutien à l’action menée par le Représentant spécial du Secrétaire général en vue du règlement de la crise.

Prenant note de l’annonce récemment faite par la coalition « Seleka » d’une interruption des opérations militaires, les membres du Conseil ont à nouveau exigé que les groupes armés de la coalition « Seleka » mettent un terme à toutes les hostilités, se retirent des villes investies et s’abstiennent de toute nouvelle progression. Ces activités militaires compromettent gravement la sécurité et la stabilité de la République centrafricaine, constituent une menace pour la population civile et entravent la fourniture de l’aide humanitaire. Les membres du Conseil ont exhorté toutes les parties à veiller à ce que les secours humanitaires puissent parvenir en toute sécurité et sans entrave à la population civile touchée par le conflit.

Les membres du Conseil se sont dits préoccupés par les informations faisant état du ciblage de minorités ethniques, d’arrestations, de détentions, de pillages, ainsi que du recrutement et de l’utilisation d’enfants dans le conflit armé en République centrafricaine, et ont rappelé avec force à toutes les parties qu’elles devaient s’abstenir de tout acte de violence à l’égard des civils et respecter les droits de l’homme, en soulignant que les auteurs de tels actes devraient en rendre compte.

Les membres du Conseil ont souligné la responsabilité qui incombe au Gouvernement centrafricain d’assurer le maintien de l’ordre et de garantir la sécurité de la population civile.